

REGLEMENT DU VIDE GRENIER DE LA FOIRE SAINTE CATHERINE

Du dimanche 25 novembre 2018

ORGANISATION :

L'Association Podensac Economique, organise un vide Grenier dans le cadre de la foire Sainte Catherine (organisée par la mairie) le 25 novembre 2018, dans les rues suivantes :

- Rue Sabin Darlan
- Rue Saint Marc
- Rue Salan

DELAI d' INSCRIPTIONS : les réservations sont acceptées jusqu'au 22 novembre 2018,
Passé cette date les inscriptions seront compliquées

INSTALLATION des EXPOSANTS :

HORAIRE d'ARRIVEE de 6 h 30 à 8 h 00

ATTENTION : En raison du plan vigipirate en vigueur

AUCUN départ avant 18 h 00

En cas d'absence ou de retard lors de l'installation, la réservation ne sera pas remboursée

TARIF EMPLACEMENT : 2 € le mètre linéaire

INSCRIPTIONS :

- Le bulletin de réservation doit être impérativement retourné accompagné des justificatifs suivants :
- Copie de la carte d'identité de chaque personne présente sur le stand
- Le présent règlement signé
- un justificatif de domicile
- Le paiement

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET LA RESERVATION NON PRISE EN COMPTE (Art R3

ENGAGEMENTS :

- A vendre que des objets personnels usagés
- A laisser les lieux propres
- A ne pas être commerçant (e) (Art L310.2 du Code du commerce)
- Declarer sur l'honneur de non- participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (ART R321-9 du Code pénal)

Fait à _____ reporter la mention « lu et approuvé »

signature